



Élections en Gambie : la performance d'Adama BARROW à l'épreuve des urnes

SANNA CAMARA

Novembre 2021

Le programme de transition du gouvernement de coalition dirigé par M. Adama Barrow a connu de nombreux revers qui se sont traduits par diverses promesses non tenues. Toutefois, l'espace démocratique né du changement de régime intervenu entre décembre 2016 et janvier 2017 s'est traduit par la reconnaissance d'un nombre plus élevé de partis politiques et d'organes de presse - 40 chaînes de radio, six chaînes de télévision et de nombreux sites Internet, contribuant ainsi à élargir la sphère civile en vue d'une participation active et accrue de la population gambienne aux processus de gouvernance.

Tout porte à croire que cette élection présidentielle sera la plus serrée de l'histoire de la Gambie. La Commission électorale indépendante (IEC) a déjà enregistré 18 partis et 7 personnalités politiques qui ont exprimé leur désir de briguer la magistrature suprême en tant que candidats indépendants. Le présent document d'orientation propose une analyse des différentes variables de l'évolution de la situation politique en Gambie, ainsi que des enjeux des joutes électorales prévues pour le 4 décembre 2021.

CONTEXTE

Le 18 février 2017, dans un stade national de l'Indépendance de Banjul plein à craquer, le président Adama Barrow prêta officiellement serment pour devenir le troisième président de la République de Gambie. L'euphorie était à son comble car le pays, pour la première fois en cinq décennies, voyait toutes ses composantes politiques unies en faveur d'une nouvelle transition démocratique. La cérémonie a été rehaussée par la présence d'une délégation de haut niveau de la CEDEAO et de plusieurs autres chefs d'État. Le père fondateur de la république indépendante de Gambie, Sir Dawda Kairaba Jawara, dont le Parti populaire progressiste (PPP) a été à la tête du pays pendant trente ans, assistait également à l'investiture historique du président Adama Barrow.

Des partisans étaient venus de tous les coins du pays pour participer à la cérémonie d'investiture. Des milliers de personnes qui avaient passé la nuit au stade, se réveillèrent au matin au son des tambours et donnant le ton des festivités. Dès 9 heures du



matin de ce 18 février 2017, le stade, plein à craquer, baignait déjà dans une ambiance électrique. Les agents de sécurité avaient du mal à contenir les dizaines de milliers de personnes qui s'étaient rassemblées autour de l'enceinte du Stade pour y accéder. Des jeunes surexcités escaladaient les clôtures pour pénétrer de force dans le stade, tandis que d'autres grimpaient sur les toits de grands immeubles avoisinants, juste pour entrevoir le déroulement de la cérémonie.

C'était la première fois qu'une alternance démocratique se produisait en Gambie et la population se réjouissait d'une nouvelle transition vers un gouvernement civil dirigé par Adama Barrow. Les attentes étaient considérables, mais la population était tout simplement ravie de la défaite du dictateur Yahya Jammeh, chassé du pays sans effusion de sang. Les forces d'intervention militaire de la CEDEAO en Gambie (ECOMIG) étaient chargées de la sécurité du président et devaient rester dans le pays pendant un an pour faciliter la réforme du système de sécurité national et mettre en place un gouvernement de transition stable. Elles avaient également pour mission de travailler avec l'armée et les services de sécurité gambiens pendant que le gouvernement de transition s'attachait à réparer les dommages causés par une dictature qui a sévi dans ce pays, le plus petit d'Afrique de l'Ouest, pendant 20 ans. Dans son discours d'investiture, M. Barrow avait promis une période de transition de trois ans ponctués par des réformes, ainsi que par le renforcement des institutions en vue d'autonomiser la population, à travers une véritable gouvernance démocratique et la protection des libertés publiques. Il avait souligné que la souveraineté du pays était entre les mains du peuple et que seul ce dernier pouvait décider de ce qu'il en ferait.

LE PROGRAMME DE TRANSITION

La question de la composition du gouvernement et du poste de vice-président avait suscité des débats houleux. En dépit du départ de Jammeh, sa Constitution sévèrement remaniée de 1997 (plus de 50 fois en 19 ans) restait le texte juridique de référence régissant la gouvernance du pays. Cette Constitution interdisait la nomination de personnes âgées de plus de 65 ans à des fonctions publiques, excluant ainsi la possibilité de nommer les principaux dirigeants de la coalition au poste de vice-président. La coalition

avait convenu de confier la vice-présidence à Mme Fatoumatta Jallow-Tambajang, unique représentante de la société civile au sein de la coalition. La loi fut modifiée pour permettre sa nomination. Toutefois, les dirigeants de l'Organisation populaire démocratique pour l'indépendance et le socialisme (PDOIS), du Parti démocratique uni (UDP) et du Parti populaire progressiste (PPP), entre autres, perdaient, en fait, toute chance de se présenter aux élections de 2021, car ils avaient déjà plus de 65 ans. Le président de la Haute Cour et d'autres membres de cette juridiction, jadis à dominance étrangère (nigériane), n'auraient pas eu la possibilité de contribuer à la réforme et au renforcement du système judiciaire en cours dans le pays.

D'autres points figuraient à l'ordre du jour de la transition pilotée par Barrow et Tambajang au cours de la première année de leur mandat :

1. Réforme du secteur de la sécurité
2. Réforme judiciaire
3. Réforme de la fonction publique
4. Réforme du processus électoral
5. Enquête sur les transactions financières de Jammeh et récupération de ses actifs.
6. La Commission Vérité et Réconciliation
7. La Commission de lutte contre la corruption et des droits de l'homme
8. Rétablissement des liens entre la Gambie et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux comme la Cour pénale internationale (CPI), le Commonwealth, les Nations unies et l'Union européenne.
9. Renforcement de l'espace civique pour la liberté de la presse, des médias et la participation politique universelle, etc.

Cependant, moins de la moitié des priorités susmentionnées ont été pleinement mises en œuvre à la hauteur des attentes de la population. Le président Barrow, mû par l'opportunisme politique ou d'autres raisons, n'a pas donné suite aux recommandations formulées par plusieurs commissions établies, et certains anciens fonctionnaires très impopulaires ont même été reconduits à leurs anciens postes après avoir témoigné devant la Commission.



Enquête sur les biens de Jammeh

Une commission gouvernementale avait identifié quelques 281 actifs de l'ancien président. Plus de 100 comptes bancaires privés étaient associés à Yaya Jammeh directement, ou par le biais de sociétés ou de fondations dans lesquelles il détenait des parts ou des intérêts. Ce qu'il est advenu de ces comptes bancaires, de ces actifs, fait aujourd'hui l'objet de commentaires ironiques de la part des Gambiens. Le ministère de la Justice a déclaré qu'il avait pu mobiliser 50 millions de dalasis (l'équivalent d'un million de dollars) pour alimenter le fonds de réparation destiné aux victimes de violations des droits de l'homme. La population n'a pas reçu d'explication claire sur la manière dont ces actifs ont été gérés par l'administration Barrow.

Les partenaires techniques et financiers de la Gambie, qui s'attendaient à ce que le gouvernement suive les recommandations de la Commission, ont été déçus de voir le président les mettre de côté et les appliquer de manière sélective.

« Nous exhortons la population et la société civile gambiennes à prendre le temps de comprendre pleinement les complexités de l'enquête et du rapport, en se référant à la loi initiale qui a établi la Commission d'enquête, ainsi qu'aux dispositions juridiques requises pour établir des faits satisfaisant aux normes établies par la législation gambienne en matière de présentation de preuves », a déclaré l'envoyé des États-Unis en Gambie.

Réforme du secteur de la sécurité

La réforme du secteur de la sécurité a été appliquée au pas de course. Le secteur de la sécurité en Gambie était, dans une large mesure, en proie à une mauvaise gestion, à une réglementation inefficace et à des résultats déplorables en matière de contrôle statutaire. Selon le document d'orientation stratégique de l'Agence nationale de sécurité, le ministère de la Défense a été, pendant une longue période de notre histoire post-indépendance, rattaché à la présidence de la République, le Président agissant en tant que titulaire potentiel du portefeuille de ministre de la Défense.

Nombreux sont les cas illustrant la médiocrité et l'inefficacité du système de gestion actuel, ce qui démontre l'absence de réformes dans le secteur de la sécurité ou leur insuffisance. Par exemple, un lanceur

d'alerte qui travaillait comme conseiller juridique pour l'Agence nationale de renseignement (National Intelligence Agency) a été arrêté et détenu pour avoir révélé le rôle joué par cette agence pour dissimuler des preuves de torture et d'autres crimes commis dans ses locaux, avant même que la Commission Vérité ne commence ses travaux. Le Conseiller national pour la sécurité considère la gestion du secteur de la sécurité sous Jammeh jusqu'en 2017 comme une approche « *illogique et peu orthodoxe* » de surveillance. L'ancien régime a légué un secteur de la sécurité mal géré, fortement divisé et utilisé avantageusement comme outil d'oppression contre ceux qui étaient considérés comme des ennemis politiques de l'ancien Président.

Après deux ans de soubresauts dans un cycle vicieux, à renfort de millions d'euros de fonds reçus des bailleurs de fonds, une Agence nationale de sécurité a été créée, pour la toute première fois et placée sous la tutelle de la présidence de la République. La politique de sécurité nationale lancée en 2019, propose « *une approche vigoureuse, cohérente et stratégique pour répondre collectivement aux menaces à la sécurité nationale* », grâce à des processus décisionnels rapides, des voies hiérarchiques et des responsabilités clairement définies, une exécution rapide des mesures prises et l'engagement à renforcer la résilience du pays face aux activités criminelles.

Cette approche est désormais considérée comme l'une des « *principales réalisations* » de la réforme. Une Stratégie de sécurité nationale (SSN) et une Stratégie de réforme du secteur de la sécurité ont été adoptées en 2020 - au moment même où le Président abandonnait le programme de transition pour se lancer dans la course à la présidence, annonçant son intention de créer son propre parti et de se présenter comme candidat¹.

Commission de révision constitutionnelle (CRC)

L'engagement à promouvoir la réconciliation nationale et à rétablir les bases de la bonne gouvernance et de la démocratie dans le pays - tels étaient les principaux objectifs du gouvernement de transi-

1 <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/NSSD-WORKING-DRAFT-GAMBIA-EN.pdf>



tion d'Adama Barrow. L'élaboration d'un programme national de justice transitionnelle pour contribuer à restaurer la gouvernance démocratique dans le pays était un élément clé de cet effort.

Le gouvernement s'est résolu à procéder à une révision de la Constitution de 1997 et à en rédiger une autre pour répondre aux vœux et aux aspirations du peuple gambien. En mai 2017, une Conférence nationale des parties prenantes de la justice et des droits de l'homme avait recommandé la rédaction d'une nouvelle Constitution pour remplacer celle de 1997. L'Assemblée nationale vota la Loi sur la CRC en décembre 2017. En janvier 2018, le Président Barrow promulgua la Loi sur la Commission de révision constitutionnelle. L'objectif de la loi 2017 sur la CRC est de « *prévoir la création d'une Commission de révision constitutionnelle pour rédiger et accompagner le processus de promulgation d'une nouvelle Constitution pour la Gambie* ».

De nombreux commentaires mettent en avant les coûts de mise en place de cette commission (environ 200 millions de dalasis gambiens) et les nombreuses tournées effectuées dans le pays et à travers la diaspora juste pour produire une ébauche. Ce processus est considéré comme « *très coûteux et mouvementé* », mais tout à fait nécessaire pour jeter les bases d'un système de gouvernance démocratique solide, ainsi que celles d'un système d'équilibre des pouvoirs avec des institutions fortes capables de remédier aux insuffisances démocratiques des deux derniers régimes.

Ceci est un préalable nécessaire à la réalisation des aspirations d'une société gambienne moderne et exemplaire. Le rejet de cette Constitution a suscité une très grande déception. « *Près de 70 % des Gambiens y étaient favorables. En fait, ce ne sont pas seulement les Gambiens qui y étaient favorables, mais également les partenaires internationaux du pays* », a déploré M. Sidi Sanneh, ancien diplomate et économiste gambien. « *La transition a été financée presque entièrement par l'Union européenne et d'autres partenaires au développement qui ne sont pas contents de cette situation* », a-t-il ajouté, accusant les parlementaires de ne pas avoir réfléchi sérieusement aux ramifications de leur rejet de la Constitution. Mais c'était la rétribution offerte aux Gambiens lorsque Barrow a commencé à

faire chambre commune avec d'anciens responsables du régime de Jammeh, en faisant d'eux de proches conseillers et en se passant de ses partenaires habituels au sein de la coalition avec lesquels il avait présenté et fait approuver le plan de développement national proposé par son gouvernement. Au cours de ses 21 ans de règne, Jammeh avait modifié la Constitution plus de 50 fois - il avait supprimé la limitation des mandats et fait passer le seuil de victoire électorale de la majorité absolue à la majorité relative - dans le but de consolider son pouvoir. Par conséquent, lorsque le président Adama Barrow est arrivé au pouvoir en 2017, le remplacement de ce que beaucoup appelaient « *la Constitution de Jammeh* » était érigé au rang de priorité nationale.

Le processus de refonte de la Constitution par la Commission de révision constitutionnelle a duré deux ans. La tenue des élections le 4 décembre 2021 ne laissait pas beaucoup de temps pour rédiger une nouvelle version de la Constitution, la faire adopter par l'Assemblée nationale et la soumettre à un référendum. Par conséquent, l'Assemblée n'avait pas réussi à atteindre une majorité de deux tiers de ses membres, réduisant ainsi à néant les espoirs de réformes fondamentales pour la transition en Gambie.

La Commission Vérité, Réconciliation et Réparations (TRRC)

Après deux ans et demi de délibérations, plus de 2 000 victimes de violations des droits de l'homme ont été recensées en Gambie. La TRRC gambienne avait confirmé le meurtre de 204 personnes et 392 témoins avaient fait leurs témoignages en public. Avant même que les rapports et les recommandations ne soient officiellement présentés, les victimes, que l'enquête était censée guérir et aider à tourner la page, perdent déjà tout espoir d'obtenir justice de la part du gouvernement. Des auteurs d'actes de torture, de disparitions et de violences sexuelles courent toujours les rues et des personnes accusées de crimes continuent de faire preuve d'indifférence en s'affichant en public avec le Président. Les commissions d'enquête mises en place dans le passé devraient servir de leçon pour montrer qu'il ne peut en être autrement.

En fait, alors même que le gouvernement attendait le rapport final et les recommandations de la TRRC, Barrow forgeait une alliance avec le parti du Président



Jammeh. L'avocat principal de la TRRC, M. Essa Faal, a également fait acte de candidature à la présidence sous une bannière indépendante. M. Faal a déclaré que le gouvernement Barrow n'avait nullement l'intention de mettre en œuvre les recommandations de la TRRC, puisque l'amnistie et le retour du principal protagoniste des meurtres, disparitions, viols et exécutions extra-judiciaires étaient au cœur de l'accord d'alliance entre les deux partis.

Il a déclaré que cette alliance avec l'APRC était un acte de désespoir politique de la part du Président. Il s'est dit optimiste que, sans cette alliance, Barrow perdrait les élections contre l'opposition en décembre 2021.

BROUILLE ENTRE LES MEMBRES DE LA COALITION ET LES PARTISANTS DE JAMMEH

Il y a eu des rumeurs sur les relations entre le président et la Vice-Présidente, surtout après le congrès 2019 de l'UDP au cours duquel la Vice-Présidente avait été choisie comme candidate à l'élection présidentielle de 2021. Beaucoup parlaient d'une brouille imminente entre les deux, ou encore de relations hargneuses entre eux.

Au retour d'un voyage à l'étranger, le 18 décembre 2018, le président Barrow, à qui le journaliste Alieu Ceesay de QTV avait demandé de faire la lumière sur ces rumeurs pour l'intérêt de la population avait déclaré : « *C'est simplement de la politique* ».

Il s'agit pourtant de politique depuis le début. M. Barrow s'était vanté publiquement à plusieurs reprises que le président sénégalais Macky Sall était son mentor politique, surtout après s'être brouillé avec son parrain politique et l'UDP. Les deux présidents s'étaient rencontrés pour inaugurer le pont SeneGambia au moment où Macky Sall se lançait dans une campagne électorale en 2019. Cette inauguration était perçue comme l'une des plus grandes réalisations politiques du gouvernement du Sénégal, plusieurs présidents sénégalais n'ayant pas réussi, depuis l'indépendance, à construire un pont sur un axe fluvial crucial (situé le fleuve Gambie et en territoire gambien), reliant le Nord au Sud du Sénégal.

Les stratèges de M. Barrow ont estimé que ce dernier pourrait conquérir les cœurs et les esprits des populations gambiennes en décembre, s'il commençait effectivement à mettre en œuvre une série de projets phares d'infrastructure à travers le pays, s'il renvoyait les membres de l'UDP de son gouvernement et s'il faisait appel à d'anciens fidèles de Jammeh pour en faire des alliés. Ce faisant, Barrow ouvrirait certainement la voie à une alliance avec les loyalistes de l'APRC qui ne soutiendront jamais la formation d'un gouvernement UDP. La conquête de la base politique de Jammeh à Foni faisait partie du plan depuis le début.

Le ministre de l'Information et de l'Agriculture a été le premier à être limogé du gouvernement de coalition. Même si M. Demba Jawo était un technocrate, Omar Jallow (OJ) était le leader du Parti populaire progressiste qui jouait un rôle clé dans le plaidoyer contre Jammeh depuis 1994. De nombreux ministres du gouvernement PPP étaient restés inertes sur la scène politique, mais pas lui. Il a subi plusieurs arrestations et tortures pour ses prises de position. Par la suite, M. Ahmed Mai Fatty, leader du Gambia Moral Congress et ministre de l'Intérieur de la Coalition, fut limogé pour des raisons inexplicables. Plus tard, M. Fatty est redevenu Conseiller spécial en politique stratégique auprès du Président, mais cette relation a été de courte durée et il quitta le gouvernement de Barrow pour la deuxième fois.

La plus grande rupture s'est produite avec l'UDP, son parti d'origine qu'il a quitté pour se présenter comme candidat indépendant de la coalition. Barrow avait l'intention de reprendre les rênes du parti, soit comme leader, soit comme candidat aux élections de 2021. Des rumeurs ont commencé à se répandre à travers le pays sur son intention de rompre l'accord de coalition et de faire volte-face pour obtenir un nouveau mandat. Mais l'UDP n'a pas voulu échanger son chef de parti contre Barrow.

Toujours en 2018, la Vice-Présidente Fatoumatta Jallow Tambajang fut démise de ses fonctions après avoir été accusée d'avoir envoyé une lettre au Secrétaire Général de l'ONU concernant la promesse politique faite par Barrow de se retirer du pouvoir au bout de trois ans, lui laissant ainsi le champ libre pour la présidence, afin qu'elle puisse mener le pays à de nouvelles élections présidentielles comme promis.



Cette démarche lui avait valu d'être exclue du gouvernement de M. Barrow. Cependant, elle nia tout acte répréhensible et affirme être victime d'un coup monté par ses adversaires politiques.

Lors de son congrès de 2018, M. Ousainou Darboe fut officiellement élu leader et Secrétaire général du Parti démocratique uni. Cette élection était une véritable déception pour Barrow, d'autant plus que le parti avait précisé, dans une déclaration, que Barrow avait envoyé à son parti une lettre de démission, pour pouvoir se présenter comme candidat de la coalition en 2016. Le parti avait toutefois précisé que Barrow serait accueilli de nouveau au sein du parti s'il décidait de démissionner de son poste de candidat de la coalition pour en redevenir membre. Avant cette annonce, le leader de l'UDP était déjà au service de la coalition en tant que ministre des Affaires étrangères, puis en tant que Vice-Président. Peu de temps après, ce que tout le monde attendait arriva : Barrow congédia les trois membres de l'UDP de son cabinet de coalition, les remplaçant par d'autres membres du régime de Jammeh.

Le gouvernement du président Barrow compte désormais parmi ses membres, issus du parti de Jammeh, le ministre des Affaires étrangères, Mamadou Tangara, le ministre de la Défense, Sheikh Omar Faye, le ministre de l'Intérieur, Yankuba Sonko, et le ministre des Finances, Mamboury Njie. Ainsi, le parti de Jammeh est le plus représenté dans le gouvernement Barrow.

FIN DE LA PÉRIODE DE TRANSITION DE TROIS ANS

Pour justifier sa décision de ne pas respecter l'accord de transition de trois ans, le Président Adama Barrow l'a qualifié d'erroné, car il a été rédigé à la hâte et plusieurs de ses dispositions n'ont pas été soigneusement étudiées. L'accord stipule que le président doit démissionner au bout de trois ans et organiser des élections. *« Si le Président démissionne, c'est fini ; il n'est plus président... Comment peut-il organiser des élections ? Est-ce que je peux organiser des élections après avoir démissionné de mon poste de président ? Ce n'est pas possible ! »*, a déclaré Barrow.

Il pense également qu'il n'était pas juste qu'il quitte ses fonctions pour que la Vice-Présidente lui succède

après trois ans de règne. Le président a peut-être été touché par l'accord de coalition, mais pas la Vice-Présidente. L'Assemblée nationale (Parlement) ou les élus locaux (maires) ne sont pas non plus concernés par la même loi. Pour le président Barrow, cet accord, dans son intégralité, avait des allures de gros coup monté - un accord dans lequel il n'avait joué aucun rôle et qu'il s'était empressé de signer en 2016, juste pour des raisons de commodité électoraliste. Il n'a jamais contesté l'accord, mais il semble aujourd'hui qu'il n'avait pas l'intention de le respecter.

Il prétend donc maintenant que l'ensemble de ce dispositif n'était pas bien organisé et que c'est désormais de l'histoire ancienne pour lui, faisant valoir que le peuple gambien devrait lui faire confiance et l'élire pour un nouveau mandat.

LES PARTIS POLITIQUES ET LES ÉLECTIONS DE 2021

L'organisme national chargé des élections (la Commission électorale indépendante) a jusqu'ici enregistré 18 partis politiques, contre seulement sept environ en 2016. La question est désormais de savoir si tous ces partis participeront aux élections et, si tel est le cas, qui sera le candidat le plus apte à donner du fil à retordre à Adama Barrow.

Le Parti démocratique uni contrôle actuellement 31 des 53 sièges de députés à l'Assemblée nationale. Lors des élections municipales/régionales, il a remporté six des sept régions administratives régionales du pays. Cela veut dire que l'UDP et le NPP du président Barrow sont les deux plus grands prétendants à la présidence lors des prochaines élections.

2 <https://www.dcaf.ch/ssad/the-gambia>



RECOMMANDATIONS

1. Plusieurs articles de presse rédigés par la société civile et des dirigeants politiques affirment que le séjour de l'ECOMIG dans le pays n'est plus justifié, qu'il n'a servi que les intérêts de Barrow et du Sénégal et non ceux de la Gambie. En réalité, la présence de l'ECOMIG induit des coûts supplémentaires et ralentit les réformes indispensables, alors que même la sécurité du Palais présidentiel n'est pas du ressort de l'armée nationale et des institutions de sécurité.
2. Les forces de l'ECOMIG devraient se retirer après les élections présidentielles de décembre 2021. Cela permettrait aux forces de sécurité et de défense gambiennes de mettre en œuvre des réformes indispensables avec un soutien politique vigoureux, en mettant à profit le savoir-faire acquis au cours de plusieurs années de maintien de la paix et à la transition dans de nombreux pays africains par le biais de la CEDEAO, de l'Union africaine et des Nations unies.
3. Le projet de Constitution devrait être réintroduit à l'Assemblée nationale pour servir de base au programme global de réformes en Gambie et permettre l'avènement d'une troisième république répondant aux vœux et aux aspirations de la population. Sans cela, tous les efforts déployés en faveur des réformes seraient vains.
4. Le Plan national de développement (PND 2018-2021) doit être revu et mis à jour pour devenir un document national reflétant les aspirations du pays en matière de développement à moyen et à court terme. Il s'agit d'un plan très complet qui pourrait permettre au pays d'atteindre de nouveaux sommets grâce à la poursuite des programmes de transition post-Jammeh.
5. Les promesses faites lors de la Conférence de Bruxelles de 2018 doivent faire l'objet d'un suivi et être mises à profit pour renforcer un modèle démocratique et un appui multilatéral à la Gambie. Ceci donnerait au peuple gambien une seconde chance de passer d'une période sombre de deux décennies suivie d'une administration Barrow incompétente à une orientation nationale plus progressive.
6. Une enquête devrait être menée sur les marchés attribués par le gouvernement Barrow depuis 2017 - allant des marchés publics et aux marchés à fournisseur unique, en passant par les processus d'appel d'offres entachés d'irrégularités, afin de déterminer quels individus ou groupes ont bénéficié de ces contrats et dans quelle mesure les processus ont été entachés de corruption.



A propos de l'auteur

Sanna CAMARA a 20 ans d'expérience en tant que journaliste couvrant l'actualité en Gambie. Il a travaillé en qualité de rédacteur et de reporter pour plusieurs organes de presse gambiens et collaboré avec des groupes médiatiques internationaux comme Bloomberg News, The African Banker, The Africa Report, Internet Sans Frontières (Paris) et The World Policy Journal (Washington). M. Camara a également contribué à la création de nombreux organes de presse en Gambie et est co-auteur de l'ouvrage intitulé « *Gambia After Elections : Implications for Peace and Security in West Africa* » [La Gambie post-élections : Implications pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest] (2017), publié par la FES. Il a été formateur en journalisme à l'Union de la presse gambienne, occupé les postes de Responsable des médias et de Responsable principal de la communication à la présidence de la République (Adama BARROW) à Banjul, avant de quitter le gouvernement pour retourner travailler dans le secteur privé des médias. M. Camara travaille actuellement en Gambie comme consultant indépendant en médias et communications à Banjul.

Mentions légales

Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne
Point E | Boulevard de l'Est | Villa n°30
BP 15416 Dakar-Fann | Sénégal

Tél. : +221 33 859 20 02 | Fax: +221 33 864 49 31
Email : info@fes-pscc.org | www.fes-pscc.org
©Friedrich-Ebert-Stiftung 2021

Conception graphique : Green Eyez Design SARL,
www.greeneyezdesign.com

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES. Les idées et thèses développées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la Friedrich Ebert Stiftung.

